

Retraites : il est essentiel de mettre en place un système lisible et viable pour tous les Français

Publié le 10 octobre 2018

Alors que la rencontre des partenaires sociaux autour du Haut-commissaire aux retraites marque le départ d'une seconde phase de concertation, le Medef se félicite que l'on entre dans le vif du sujet afin que cette réforme complexe puisse aboutir en 2019.

La réforme systémique des retraites doit viser à mettre en place un système lisible et acceptable pour tous les actifs, qui permette de réaliser l'équité entre les régimes privés et publics en rassemblant les 42 régimes actuels, et dont l'équilibre financier soit assuré à long terme.

Le Medef soutient le principe d'un dispositif universel dans lequel chaque euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le statut du cotisant.

Il y a plusieurs conditions à la réussite du nouveau système :

- afin que chaque euro cotisé apporte les mêmes droits, il faudra clairement distinguer entre les droits acquis par le travail, financés par les contributions des actifs et des entreprises, et les dispositifs de solidarité financés par l'impôt ;
- un dispositif de pilotage doit assurer la pérennité du système ; il devra nécessairement prendre en compte l'allongement de la durée de la vie ;
- il est inenvisageable d'augmenter les cotisations* ou de baisser les pensions, pour des raisons économiques et sociales ;
- tous les régimes (privé, fonctionnaires, régimes spéciaux) doivent fusionner au même rythme dans le nouveau système. Dans un souci d'équité, il faudra veiller à ce que les réserves des régimes qui en ont, à l'exemple de celles du régime Agirc-Arrco qui résultent des cotisations payées par les salariés et les entreprises du privé, bénéficient à ceux qui les ont constituées.

Pour **Claude Tendil, président de la commission Protection sociale du Medef** : « *Nous devons assurer l'équilibre du futur système et donner la priorité au levier de l'âge, à l'exemple de ce que les partenaires sociaux ont su mettre en place dans les régimes Agirc-Arrco* ».

**Pour rappel : les entreprises privées contribuent pour 90 milliards au système des retraites, sur un total de 315 milliards en 2016, soit près de 14 % du PIB (12 % en moyenne dans la zone euro, 10 % en Allemagne).*